



ARRÊTÉ

relatif au changement de dénomination de la rue du Château Banquet à une nouvelle dénomination pour le "Parc du Château Banquet".

du 19 novembre 1954

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la requête adressée au Département des travaux publics en date du 30 septembre 1954 par Monsieur Pierre Brailard, architecte, représentant la Société immobilière "Parc Mon Repos A" demandant de donner le nom de "Parc du Château Banquet" au chemin qui desservira les immeubles de cette propriété;

vu qu'il existe en face de cette propriété débouchant sur la rue de Lausanne, la rue du Château Banquet et que le règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931, prévoit que sur le territoire du canton, deux artères ne doivent pas recevoir la même dénomination;

vu la lettre du service des Archives, en date du 19 octobre 1954, proposant de débaptiser la rue du Château Banquet pour lui donner le nom de "Rue Dejean" et donnant d'autre part un préavis favorable pour le nom de "Parc du Château Banquet";

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la Ville de Genève, en date des 29 octobre et 9 novembre 1954,

ARRÊTE :

- 1.- Le nom de "Parc du Château Banquet" est donné au chemin qui desservira les immeubles de la Société immobilière du Parc Mon Repos.
- 2.- La rue du Château Banquet, située en face du parc, est débaptisée et le nom de "Rue Dejean" lui est donné.

" La famille Dejean a possédé et géré de 1775 à 1866 la fameuse auberge voisine de Sécheron dénommée Hôtel d'Angleterre (v. Edouard Chapuisat: l'Auberge de Sécheron au temps des princes et des Berlins, Genève (1934) in-4° . "

Ces nouvelles dénominations entrent en vigueur le 30 juin 1955.

Communiqué à :

Travaux	5 ex.
Archives	1 ex.
Ville de Genève	1 ex.
Sautier	1 ex.



Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

J. Combet